

LA STRATÉGIE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ 2030

Les Annexes du cep en lien avec Les Analyses du cep

INFORMATIONS SUR LES ÉTATS MEMBRES**Extension des zones protégées**

Au sein de l'UE, la superficie, les caractéristiques et la gestion des zones protégées varient considérablement entre les États membres. Il existe deux types de zones protégées : « Natura 2000 » est un réseau de zones établies à l'échelle de l'UE pour la protection des espèces végétales et animales et de leurs habitats, en vertu de la Directive Oiseaux [2009/147/CE] et de la Directive Habitats-Faune-Flore (HFF) [92/43/CEE]. Les « zones protégées Natura 2000 » couvrent 18 % du territoire de l'UE. Les « zones nationales protégées » (ZNP) désignées par les États membres en vertu de leur propre « régime de protection nationale » peuvent – mais ne doivent pas nécessairement – faire partie du réseau Natura 2000. Par conséquent, dans le tableau 1, toutes les ZNP qui se recoupent ont été comptabilisées dans le réseau Natura 2000. Dans certains États membres - par exemple les Pays-Bas, l'Estonie et la Finlande - les zones protégées Natura 2000 et les ZNP se superposent presque toujours. Dans d'autres, comme l'Allemagne, la France ou la Belgique, le recoupement est plutôt faible. Dans neuf États membres (Bulgarie, Croatie, Chypre, Allemagne, Grèce, Luxembourg, Pologne, Slovaquie et Slovénie), plus de 30 % du territoire national a déjà été désigné comme « zone protégée ».

Tableau 1 : Part de la superficie terrestre d'un État membre désignée comme zone protégée

État membre	Natura 2000	Zone Nationale Protégée	Total
Autriche	15.13%	12.95%	28.08%
Belgique	12.69%	12.17%	24.86%
Bulgarie	34.42%	6.08%	40.50%
Croatie	36.61%	1.15%	37.76%
Chypre	17.87%	19.67%	37.54%
République Tchèque	14.14%	7.73%	21.87%
Danemark	8.32%	7.94%	16.26%
Estonie	17.86%	2.20%	20.06%
Finlande	14.47%	0.56%	15.03%
France	11.06%	10.98%	22.04%
Allemagne	15.43%	22.24%	37.67%
Grèce	27.22%	7.54%	34.76%
Hongrie	21.45%	0.79%	22.24%
Irlande	13.19%	0.65%	13.84%
Italie	19.04%	2.30%	21.34%
Lettonie	11.53%	6.61%	18.14%
Lituanie	12.46%	4.53%	16.99%
Luxembourg	27.03%	24.35%	51.38%
Malte	13.12%	15.09%	28.21%
Pays-Bas	14.75%	0.63%	15.38%
Pologne	19.61%	20.16%	39.77%
Portugal	20.68%	1.57%	22.25%
Roumanie	22.74%	0.66%	23.40%
Slovaquie	29.84%	7.59%	37.43%
Slovénie	37.83%	15.79%	53.62%
Espagne	27.26%	0.68%	27.94%
Suède	12.37%	1.46%	13.83%

Source: Agence européenne pour l'Environnement, [Share of country designated as terrestrial protected area and the overlap between Natura 2000 or Emerald sites and national designations, 2020.](#)

Restauration des écosystèmes terrestres et marins

La Commission souhaite que 30 % des espèces protégées qui ne sont pas actuellement dans un « état de conservation favorable » intègrent cette catégorie, ou présentent une « tendance nettement positive » dans cette direction. L'état de conservation d'une espèce est qualifié de « favorable » lorsque (1) l'espèce se maintient à long terme en tant qu'élément viable de son habitat, (2) l'aire de répartition naturelle de l'espèce ne diminue ni ne risque de diminuer dans un avenir prévisible, et (3) il existe et continuera probablement d'exister un habitat suffisamment étendu pour que ses populations se maintiennent à long terme [Art. 1(i) Directive HFF].

Au sein de l'UE, 31,25 % des espèces sont dans un « état de conservation favorable », tandis que 35,27 % des espèces sont dans un « état de conservation défavorable-inadéquat » et 19,64 % dans un « état [– encore pire –] de conservation défavorable-médiocre ». Le tableau 2 présente ces trois catégories relatives à l'état de conservation pour toutes les espèces dans chacun des États membres. L'état de conservation des espèces est parfois inconnu, ce qui se reflète dans l'écart qui n'atteint pas 100 %.

Tableau 2 : Statut de conservation des espèces (2018)

État membre	État de conservation Favorable	État de conservation Défavorable-inadéquat	État de conservation Défavorable-médiocre
Autriche	14.45%	48.38%	33.92%
Belgique	25.36%	31.16%	35.51%
Bulgarie	38.06%	31.08%	3.15%
Croatie	7.14%	23.81%	21.90%
Chypre	63.64%	20.00%	3.64%
République Tchèque	30.34%	38.20%	25.84%
Danemark	19.67%	27.05%	33.61%
Estonie	56.25%	26.04%	10.42%
Finlande	45.28%	33.96%	13.21%
France	28.06%	33.95%	24.96%
Allemagne	25.61%	30.19%	33.15%
Grèce	35.02%	42.42%	12.46%
Hongrie	34.91%	55.30%	11.79%
Irlande	55.67%	15.00%	15.00%
Italie	43.43%	36.08%	16.29%
Lettonie	39.45%	38.53%	13.76%
Lituanie	36.73%	31.63%	13.27%
Luxembourg	15.00%	38.33%	45.00%
Malte	53.33%	15.56%	8.89%
Pays-Bas	26.25%	30.00%	38.75%
Pologne	37.74%	32.24%	12.45%
Portugal	26.53%	31.29%	11.34%
Roumanie	45.73%	36.55%	8.53%
Slovaquie	23.44%	53.75%	21.56%
Slovénie	29.22%	38.86%	14.16%
Espagne	18.93%	39.64%	26.23%
Suède	47.45%	16.42%	35.04%

Source : Agence européenne pour l'Environnement, [Conservation status and trends of habitats and species, 2019](#)